

**PRIX DE L'ABONNEMENT**

PAR AN :  
 DÉPARTEMENT, six mois... 7 >  
 REMIREMONT, six mois... 6 30  
 FRANCE, un an... 15 >

**ANNONCES**

La ligne : } Judiciaires... 10 c.  
 } Ordinures... 20 c.  
 } Réclames... 25 c.

# PEUPLE VOSGIEN,

LE PEUPLE VOSGIEN

PARAIT LES

MARDI ET VENDREDI.

Adresse, pour ce qui concerne la rédaction et l'administration, au citoyen A. THÉRY, rédacteur-gérant, à Remiremont.

Les lettres non affranchies seront rigoureusement refusées.

## JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE.

On s'abonne hors d'Épinal : — à Rambervillers, chez le citoyen MEJEAT, limonadier; — à Bruyères, chez le citoyen HENRI CLAUDEL; — à Mirecourt, chez le citoyen ROLLIN-L'ÉCOLE; — à Dompierre, chez le citoyen E. GUYOT, brasseur; — à Saint-Dié, chez le citoyen DUBOIS DE LA RUE; — à Gérardmer, chez le citoyen GURRY, notaire; — à Remiremont, chez le citoyen MOUCRS, imprimeur; — à Neufchâteau, chez le citoyen CHAFFAUT, limonadier; — à Arceux, chez le citoyen QUILLOT, notaire.

Candidat à la législative, désigné par les Délégués des cantons du département.

**GUILGOT,**

Propriétaire et ex-Commandant de la garde nationale d'Épinal.

Épinal, le 22 Mars 1850

**Avis important aux Électeurs.**

Par décret du 28 février, les collèges électoraux du département sont convoqués pour le 24 mars prochain, à l'effet de procéder au remplacement de M. Perreau.

L'élection se fera donc le 24 et le 25 mars.

Le scrutin sera ouvert le dimanche, depuis huit heures du matin jusqu'à six heures du soir, et le lundi, jusqu'à quatre heures.

Les bulletins doivent être écrits sur papier blanc en dehors de la salle, et ne doivent porter aucun signe extérieur.

Les électeurs doivent s'entendre pour faire surveiller, par un ou plusieurs délégués, toutes les opérations. Il ne faut pas perdre de vue l'urne électorale, et ne pas cesser d'assister au dépouillement du scrutin.

Il faut aussi s'assurer, en commençant les opérations, que l'urne est vide, et en remettant son bulletin au président ne se retirer qu'après avoir vu celui-ci le déposer dans l'urne.

« Il est extrêmement important qu'il se trouve des républicains démocrates comme membres du bureau; aussi nous engageons les citoyens à s'entendre et à se trouver à leur section avant huit heures du matin, afin que, si leur âge leur en donne le droit, ils puissent entrer dans la composition du bureau. »

Il serait essentiel également que, dans l'intérieur de la salle, il se trouvât constamment plusieurs électeurs démocrates pour surveiller et obliger à l'accomplissement loyal des opérations électorales.

Les citoyens devront s'entendre pour se distribuer cette fonction de surveillance pendant toute la durée des séances.

Il serait très-important de prendre les noms des électeurs qui n'auront pas voté, afin de les faire prévenir pour voter le lendemain.

Il serait important aussi de vérifier dans les mairies les listes de délivrance des cartes pour savoir quels sont les républicains qui n'ont pas encore retiré la leur, afin de les rappeler à leur devoir.

Les citoyens devront faire leur possible pour s'adjoindre au poste de la garde nationale qui doit garder les urnes dans les salles des mairies.

Ils devront se placer en permanence de manière à pouvoir surveiller les tables de dépouillement, afin de s'assurer qu'il ne se commet aucune erreur ou fraude lors de la lecture des noms inscrits et de leur numération sur les feuilles de compte.

Il est essentiel que consignment soit acquise au procès-verbal, de toutes les circonstances qui paraîtront contraires à ce que l'honnêteté prescrit, et nous invitons en conséquence tous les citoyens qui en seront les témoins à les signaler au bureau, afin que les pénalités sévères, portées par la loi du 15 mars 1849, puissent recevoir leur application.

**Le scrutin du 24 mars.**

Citoyens,

Le scrutin va s'ouvrir pour la septième fois depuis l'inauguration du suffrage universel.

Le 24 mars, comme vos frères des autres départements, vous serez appelés à vous prononcer sur la politique suivie par le gouvernement et la majorité.

Songez que le résultat de cette épreuve doit être un avertissement ou un encouragement pour les hommes qui dirigent les affaires du pays.

Voter pour le candidat républicain, c'est avertir le gouvernement, que la voie, dans laquelle il est engagé, est pleine de périls et ne peut aboutir qu'à un précipice.

Voter pour le candidat patroné par la coalition des anciens partis et par le pouvoir, c'est ratifier et encourager la politique suivie depuis un an et qui nous a valu l'état de siège établi à Paris, à Lyon et dans plusieurs départements, — la suspension des journaux républicains et la dévastation des imprimeries, — la loi oppressive de la liberté de la presse, — la circulaire du ministre de la guerre qui érige les gendarmes en surveillants des magistrats; — la loi qui place les instituteurs sous le bon plaisir des préfets; — la loi qui accorde annuellement 300,000 fr. à la veuve du duc d'Orléans; — la loi qui a rétabli l'impôt des boissons, — le décret qui a dissous la garde nationale d'Épinal, et par dessus tout un budget tellement énorme et un déficit si considérable, qu'on n'ose pas le publier avant les élections, — maintenant à vous de juger, oui ou non, si tous ces actes, si toutes ces tendances sont en rapport avec les vœux, les idées, les sentiments, les besoins de notre pays et de notre époque.

Que ceux qui répondront OUI votent pour le candidat des blancs, le général Raoul. — Que ceux qui répondront NON votent au contraire pour Ch. Guilgot, l'ancien commandant de la garde nationale dissoute.

Dans une réunion préparatoire des délégués de tous les cantons des Vosges qui a eu lieu à Épinal, le citoyen GUILGOT a obtenu 47 voix sur 54.

A l'œuvre! à l'œuvre! Prouvez par votre vote que vous êtes à la hauteur de la réputation que vous vous êtes acquise par votre ardent patriotisme sous la première République.

Alerte! alerte! car nos frontières sont menacées par l'ennemi, et à une autre époque le département des Vosges fut le premier qui paya l'impôt extraordinaire, décrété pour parer aux frais d'équipement de nos armées. Auriez-vous dégénéré depuis vos pères, aujourd'hui que la frontière est menacée d'une nouvelle invasion de Cosaques?

Alerte! alerte donc! la démocratie compte que vous resterez dignes de votre glorieux passé!

Nous vous attendons le 24 devant l'urne électorale.

**Aux chevaliers de la calomnie.**

Dans un premier mouvement d'indignation malheureusement trop légitime, je me suis engagé, messieurs, à esquisser les principaux traits de votre histoire. A vos accusations dénuées de preuves, à vos allégations sans motifs, à vos imputations vagues et mensongères, à vos hypocrisies calculées, à vos calomnies perfides, je viens répondre par des faits clairs, précis, accablants, irréfutables, puisés aux plus pures sources de l'histoire, lorsqu'ils n'ont pas eu pour témoin la France contemporaine tout entière.

Ce n'est pas sans un profond sentiment de dégoût que j'ai soulevé un pan du voile qui recouvre les turpitudes de cette société officielle dont vous fûtes, sous la monarchie, les mignons et les coryphées: société que j'ai

crue morte en Février, mais que tous vos efforts tendent à ressusciter aujourd'hui.

Je dois le dire pourtant: le dégoût a fait place aussi dans mon cœur à une certaine pitié. Je me suis demandé plus d'une fois si ce ne serait pas vous infliger un châtement trop dur que de mettre sous les yeux du Peuple, réunies, condensées, groupées en un faisceau, les preuves indéniables de l'épouvantable immoralité de vos pareils et de vous-mêmes. Et puis, j'ai une horreur instinctive du drame, et c'est une histoire horriblement dramatique que la vôtre, messieurs. Le tableau des crimes et des vices d'une société gangrenée n'a rien qui m'attire ni qui m'intéresse, je vous prie de le croire. Je lui préfère de beaucoup la douce peinture des mœurs et des vertus populaires. Aussi, pour remplir l'engagement que j'ai contracté envers vous, messieurs, il m'a fallu m'exciter, me stimuler moi-même par le souvenir de vos injures récentes, de vos calomnies quotidiennes. Il m'a fallu surtout me bien convaincre que les lecteurs du *Peuple vosgien* pourraient puiser dans les péripéties de votre tragique histoire un enseignement salutaire.

Donc, messieurs, examinons rapidement ensemble, si vous le voulez bien, votre origine, vos mœurs, le but que vous poursuivez, les moyens que vous employez pour l'atteindre.

Votre origine? L'origine de votre puissance, de votre fortune, de vos titres de noblesse, que sais-je? — Je laisse à de plus savants et de plus éloquents que moi le soin de la flétrir.

Écoutez d'abord Mézeray, le vieil historien de la vieille France: — « Le déshonneur, dit-il, se mit en crédit, la prostitution se saisit de la faveur; ou y entra, ou s'y maintenait par ce moyen; bref, les charges et les emplois se distribuaient à la fantaisie des femmes... Cette corruption commença sous le règne de François I<sup>er</sup>, se rendit presque universelle sous celui de Henri II, et se déborda enfin jusqu'au dernier période sous Charles IX et Henri III. »

Écoutez Bassompierre. Il s'y connaissait, celui-là, et vous ne récusez pas son autorité, vous ne récusez pas son autorité, vous ne déclinez pas sa compétence dans la matière.

« C'était, dit-il en parlant d'un de vos aïeux, c'était un homme assez mal fait, et il y a lieu de s'étonner qu'il ait réussi en ce temps-là où l'on ne parvenait à rien que par les femmes, comme je pense qu'il en a été de tous les temps, dans toutes les cours; et crois que qui voudrait y regarder de bien près, trouverait plus de maisons qui se sont faites grandes par cette voie qu'autrement. »

Il y a vingt-cinq ans, Paul-Louis Courier, le grand écrivain, le mordant pamphlétaire, disait à peu près les mêmes choses. « Sachez, s'écriait-il, qu'il n'y a pas en France une seule famille noble qui ne doive sa fortune aux femmes... Les femmes ont fait les grandes maisons, et ce n'est pas, comme vous voyez bien, en coulant les chemises de leurs époux, ni en allaitant leurs enfants... Bref, comme il n'est, ne fut, ni ne sera jamais, pour nous autres vilains, qu'un moyen de fortune, c'est le travail; pour la noblesse non plus il n'y en a qu'un, et c'est... la prostitution. »

Vous entendez, messieurs? La prostitution, voilà votre seul titre de noblesse. Ah! je comprends l'indignation de cet homme de cœur qui s'écriait l'autre jour, dans une réponse foudroyante qu'il vous adressait, à vous tout particulièrement, messieurs les chevaliers de la calomnie: — « Misérable! quatre républicains seraient entrés chez vous, vous demander vos femmes et vos filles, que vous les auriez livrées de vos propres mains en remerciant de l'honneur fait à votre maison! Les vôtres les ont bien livrées aux Cosaques en 1815, si bien que parmi vous et vos frères, il y en a la moitié qui sont des bâtards. »

Bâtards de Cosaques! je ne m'étonne plus que vous





